

Commune de HOYMILLE

Éléments d'application de la doctrine

-  Zones sensibles au ruissellement
-  Zone de pieds de coteaux (plaine < 2,5m NGF)
- Aléa hauteur d'eau en zone d'accumulation (cote de référence 1,5m NGF)
 -  faible 0 - 0,5m
 -  moyen 0,5 - 1m
 -  fort + de 1m

Référentiel

-  Limite communale
-  Bâtiments - Constructions (cadastre DGI 2011)
-  Cours d'eau et plans d'eau
-  Parcelles

